COMMUNIQUÉS

CEFAD-TOGO dément des accusations et menace de poursuites

Administrateur LJDP — 29 October 2026 — 3 min de lecture

Cefad_togo

L'Institut Polytechnique CEFAD-TOGO dément des accusations visant son directeur-propriétaire sur TikTok. Dans un communiqué du 29 octobre 2026, l'établissement rappelle son agrément, référencé par l'arrêté ministériel N°2025/110/METFPA/CAB/SE-CCCS, et envisage des poursuites judiciaires.

L'Institut Polytechnique CEFAD-TOGO réagit aux accusations visant son directeur-propriétaire et son établissement sur les réseaux sociaux. Dans un communiqué officiel urgent du 29 octobre 2026, la direction générale dénonce des allégations qu'elle juge infondées. Elle invite l'opinion publique nationale et internationale à faire preuve de discernement.

Les publications incriminées, notamment diffusées sur TikTok, évoquent de prétendus enfants envoyés étudier en France. Elles comportent également des accusations d'abus envers des étudiantes. La direction de CEFAD-TOGO rejette formellement ces affirmations et demande au public d'exiger des éléments vérifiables.

Institut Polytechnique
CEFAD-TOGO
SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL

INSTITUT POLYTECHNIQUE CEFAD-TOGO
Siège social : Lomé Cap Amadahomé
Agrément : Arrêté N°2025/110/METFPA/CAB/SE-CCCS
Tel : (+228) 99 61 18 18 / 99 96 63 63 / 22 51 58 24

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

COMMUNIQUÉ OFFICIEL URGENT

À L'ATTENTION DE L'OPINION PUBLIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Objet : Dénonciation des fausses allégations diffusées sur les réseaux sociaux contre l'Institut Polytechnique CEFAD-TOGO

La Direction générale de l'Institut Polytechnique CEFAD-TOGO porte à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale, de ses partenaires, de ses étudiants et de l'ensemble de la jeunesse togolaise que des vidéos et publications circulant sur les réseaux sociaux, notamment TikTok, véhiculent des allégations graves visant son directeur-propriétaire et notre établissement.

Nous contestons formellement ces allégations, notamment celles concernant de prétendus enfants envoyés étudier en France ainsi que des accusations d'abus envers des étudiantes. Nous demandons au public de ne pas considérer ces déclarations comme des faits établis sans éléments vérifiables.

Nous rappelons que le directeur-propriétaire est un jeune entrepreneur de 28 ans, célibataire et sans enfants, titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en gestion de projets de développement.

Nous tenons également à souligner que l'Institut Polytechnique CEFAD-TOGO est un établissement agréé auprès du ministère de l'Éducation nationale, conformément aux documents administratifs dont dispose l'établissement. Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la formation, du professionnalisme et du respect des exigences réglementaires applicables.

Nous déplorons ces publications qui portent potentiellement atteinte à notre réputation et à notre crédibilité. Nous nous interrogeons sur les motivations de leurs auteurs et sur l'éventualité de rivalités concurrentielles, sans attribuer de responsabilité à quiconque avant vérification des faits. Nous regrettons profondément que certaines personnes puissent chercher à freiner l'évolution d'autrui au lieu de privilégier une concurrence saine, loyale et respectueuse.

La Direction met solennellement en garde toute personne qui se livrerait à la diffusion de fausses informations, d'injures ou de propos diffamatoires à l'encontre de notre établissement et de ses responsables. Nous entendons faire valoir tous nos droits par les voies légales et saisir les juridictions compétentes afin que les faits soient examinés et que les responsabilités éventuelles soient établies.

Si les éléments recueillis le justifient, nous demanderons aux autorités judiciaires de prendre toutes les mesures prévues par la loi, y compris, le cas échéant, les mesures de recherche et d'arrestation autorisées par les procédures nationales et internationales applicables. Toute mesure de cette nature relève exclusivement des autorités compétentes.

Nous appelons la population, nos étudiants, nos partenaires et la jeunesse togolaise au calme, à la vigilance et au discernement. Nous invitons chacun à vérifier les informations avant de les croire ou de les partager.

Ne cédons ni à la panique ni à la désinformation. L'Institut Polytechnique CEFAD-TOGO demeure déterminé à défendre son honneur, sa crédibilité et ses intérêts légitimes avec fermeté, dignité et responsabilité.

Nous remercions toutes les personnes qui continuent de nous témoigner leur confiance et réaffirmons notre engagement à poursuivre notre mission éducative dans le respect des lois et des valeurs professionnelles.

Fait à Lomé, le 29 octobre 2026.

Le Directeur Général

Ing Mawoena K. APIEDOU

CEFAD-TOGO apporte des précisions sur son directeur

Pour répondre aux accusations, l'établissement apporte plusieurs précisions sur la situation personnelle et professionnelle de son directeur-propriétaire. Selon le communiqué, celui-ci est un entrepreneur de 28 ans, célibataire et sans enfants. Il est également présenté comme titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en gestion de projets de développement.

La direction déplore les conséquences potentielles de ces publications sur la réputation et la crédibilité de CEFAD-TOGO. Elle s'interroge également sur les motivations de leurs auteurs et évoque l'éventualité de rivalités concurrentielles. Toutefois, elle refuse d'attribuer une responsabilité précise avant toute vérification des faits.

Un agrément ministériel rappelé par CEFAD-TOGO

Sur le plan administratif, CEFAD-TOGO rappelle son statut d'établissement agréé auprès du ministère de l'Éducation nationale. Le communiqué porte la référence de l'arrêté ministériel N°2025/110/METFPA/CAB/SE-CCCS, mentionnée dans son en-tête officiel.

Cette décision administrative est présentée comme la référence de l'agrément de l'établissement. Elle constitue, selon la direction, un élément attestant de son inscription dans le cadre réglementaire applicable à ses activités.

CEFAD-TOGO réaffirme son engagement envers la formation professionnelle, le respect des exigences réglementaires et la qualité de ses prestations éducatives. L'établissement entend préserver la confiance de ses étudiants et partenaires tout en poursuivant sa mission éducative.

Des poursuites judiciaires envisagées

Face à cette situation, CEFAD-TOGO annonce son intention de défendre ses droits devant les juridictions compétentes. La direction met en garde les auteurs de fausses informations, d'injures ou de propos diffamatoires visant ses responsables.

Elle envisage de saisir la justice afin que les faits soient examinés et les éventuelles responsabilités établies. Si les éléments recueillis le justifient, elle sollicitera les mesures judiciaires prévues par la loi.

Le communiqué évoque notamment d’éventuelles mesures de recherche et d’arrestation, conformément aux procédures nationales et internationales applicables. La direction précise néanmoins que ces décisions relèvent exclusivement des autorités judiciaires compétentes.

Enfin, CEFAD-TOGO appelle ses étudiants, ses partenaires et la population togolaise au calme, à la vigilance et au discernement. Il recommande de vérifier les informations avant leur diffusion et réaffirme sa détermination à défendre sa réputation.

Le communiqué est signé à Lomé, le 29 octobre 2026, par le directeur général, l’ingénieur Mawoena K. APIEDOU. Les accusations dénoncées demeurent, à ce stade, des allégations dont la véracité n’est pas établie par ce document.

Source : http://www.lejournalduphoenix.tg/article/cefad-togo-dement-des-accusations-et-menace-de-poursuites — Le Journale du Phoenix